





OBSERVATOIRE  
NATIONAL DE LA SANTÉ

“L'ObSanté jouit de **l'indépendance scientifique et professionnelle** en ce qui concerne ses outils d'observation, ses constats et ses propositions”

Source : [Loi du 2 mars 2021 portant création d'un Observatoire national de la santé](#)

# Table des matières

<b>03</b>	<b>Message de la présidente</b>
<b>05</b>	<b>Présentation de l'ObSanté</b>
05	Sa raison d'être
06	Ses missions
07	Sa vision
08	Ses valeurs
09	Son organisation
13	Ses finances
<b>15</b>	<b>Programme de Travail</b>
15	Travaux de fondation
17	Cadre d'analyse pour l'évaluation de la performance du système de santé
21	Rapports thématiques annuels
24	Carte sanitaire
27	Suivi de l'état de santé et du système de santé
29	Evaluation triennale de l'état de santé de la population et du système de santé
29	Stratégie de communication
<b>35</b>	<b>Collaborations internationales</b>



# Message de la présidente

Chers lectrices, chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous dévoile le rapport annuel 2024 de l'Observatoire national de la santé (ObSanté). Cette année encore, nous avons franchi des étapes cruciales dans notre mission de fournir des données fiables et des analyses essentielles pour mieux évaluer l'état de santé de la population et notre système de santé.

Parmi les avancées majeures de cette année, je tiens à souligner la publication du "Luxembourg: health system review 2024", une revue détaillée du système de santé luxembourgeois co-produite avec l'Observatoire européen des systèmes et politiques de santé et publiée dans la série Health systems in transition. Ce travail collaboratif, entrepris en 2023 avec nos partenaires et experts nationaux, constitue une base incontournable pour analyser la performance de notre système de santé.

L'année 2024 a été largement consacrée à un travail de fond sur un enjeu majeur : la quantification précise des professionnels de santé (professions médicales et réglementées) exerçant au Luxembourg. En collaboration avec l'Inspection générale de la sécurité sociale et l'ensemble des acteurs du système de santé, nous avons élaboré une méthodologie robuste, comblant ainsi une lacune pour évaluer, de manière fiable, les effectifs des professionnels actifs.

Cette avancée constitue désormais un socle de référence pour la production de statistiques clés, indispensables au suivi et à l'anticipation des ressources humaines dans le domaine de la santé.

Par ailleurs, un fascicule complémentaire à la carte sanitaire 2023 a été réalisé avec le soutien de la Fédération des hôpitaux luxembourgeois. Ce document apporte des informations détaillées sur les délais d'attente pour les examens d'imagerie médicale, soutenant ainsi une planification plus éclairée des services de santé.

L'année 2024 a marqué une évolution importante de notre présence en ligne avec la migration de notre site internet initialement hébergé sur [sante.lu](http://sante.lu) vers notre page gouvernementale. Plus qu'un simple changement d'adresse, cette transition nous permet d'offrir un contenu enrichi et plus accessible. Vous y trouverez une première sélection d'indicateurs clés, illustrant l'état de santé de la population, les déterminants de la santé et la performance de notre système de soins. Présentés sous forme graphique, ces indicateurs sont accompagnés d'explications et de ressources utiles et proposent une information compréhensible et exploitable, aussi bien pour le public que pour les décideurs et les professionnels du secteur.





Mais ces avancées n'auraient pas vu le jour sans l'engagement et le dynamisme de l'équipe qui m'entoure. Grâce à son professionnalisme et sa quête constante d'excellence, l'ObSanté a montré sa capacité à porter avec enthousiasme une diversité de projets ambitieux. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à nos partenaires du système de santé, avec qui nous avons construit des relations de confiance et de collaboration durables. Leur expertise et leur soutien sont indispensables pour faire avancer notre mission.

Ainsi, notre installation dans l'écosystème de la santé se poursuit, portée par un engagement sans faille envers la rigueur, la transparence et l'innovation. Fidèle à son approche collaborative dans l'intérêt public, j'ose dire qu'en 2024 l'ObSanté a commencé à s'affirmer comme une référence nationale en matière de production de méthodes, de résultats et d'informations fiables sur la santé au Luxembourg.

J'espère que ce rapport d'activité éveillera votre curiosité et vous incitera à explorer nos publications et notre présence en ligne pour en apprendre davantage sur la santé de notre population et l'évolution de notre système de santé.

Excellente lecture,

Dr Françoise Berthet, MPH  
**Présidente de l'ObSanté**





# Présentation de l'ObSanté

## Sa raison d'être

La raison d'être de l'ObSanté est de guider les décisions et les politiques de santé, et d'en évaluer l'impact en mettant en réseau des données issues de diverses sources concernant l'état de santé, les déterminants de santé, les ressources non monétaires et l'utilisation du système de santé et de soins.

En d'autres mots, l'ObSanté est appelé à générer de l'information avec les données disponibles et à mettre cette information en perspective (comparaison historique, benchmarking international) pour identifier des pistes d'amélioration stratégiques de la santé de la population et du système de santé.



## Ses missions

La loi du 2 mars 2021 portant création de l'Observatoire national de la santé définit ses missions de la manière suivante :



Évaluer

- État de santé de la population
- Comportements et déterminants de santé
- Inégalités de santé au sein de la population
- Qualité, efficience et accessibilité du système de santé
- Adéquation des ressources en professionnels de la santé aux besoins sanitaires de la population



Publier & diffuser

- Informations sur l'état de santé de la population et le système de santé
- Résultats des études relatives aux ressources en professionnels de la santé
- Carte sanitaire



Proposer

- Proposer au ministre les priorités de santé publique visant à améliorer l'état de santé de la population et le système de santé



## Sa vision

« Notre ambition est de développer une expertise nationale unique dans l'évaluation globale du système de santé, reposant sur un cadre de référence international adapté au contexte luxembourgeois, et sur des indicateurs pertinents. Animés par nos valeurs d'indépendance, d'intégrité et de transparence, nous comptons devenir un partenaire de confiance du public, des parties prenantes et des décideurs, en produisant des informations fiables et exploitables, servant d'appui aux orientations et aux contenus de politiques favorables à la santé de la population et à la soutenabilité du système de santé »



Expertise

### Expertise nationale unique dans l'évaluation globale du système de santé

- Cadre de référence international adapté au contexte luxembourgeois
- Indicateurs pertinents



Partenariat

### Partenaire de confiance du public, des parties prenantes et des décideurs

- Informations fiables et exploitables
- Appui aux orientations et aux contenus de politiques favorables
  - à la santé de la population
  - à la soutenabilité du système de santé



## Ses valeurs



### **Indépendance professionnelle et scientifique**

L'ObSanté travaille en toute indépendance en ce qui concerne ses outils d'observation, ses constats et ses propositions.



### **Intégrité, Transparence, et Excellence scientifique**

L'ObSanté accorde une grande importance à l'intégrité, la transparence et l'excellence scientifique de ses évaluations et agit en toute impartialité. Il réalise ses missions en dehors des influences politiques, afin de contribuer à une réflexion sereine et objective sur la situation du système de santé luxembourgeois.



### **Service public**

L'ObSanté s'engage dans une démarche de service public, en communiquant de manière transparente et compréhensible auprès des pouvoirs publics, des professionnels et de la population les résultats de ses analyses.



## Son organisation

L'ObSanté est une administration sous tutelle du ministre ayant la santé dans ses attributions.

La loi du 2 mars 2021 en précise la gouvernance et l'organisation interne.

L'ObSanté bénéficie d'un **Conseil des observateurs**, composé d'experts nationaux ou internationaux issus de la communauté scientifique, académique ou institutionnelle. Le mandat des observateurs, nommés par arrêté grand-ducal sur proposition du Ministre ayant la santé dans ses attributions pour une durée de sept ans sur un des domaines d'expertise visés par la loi du 2 mars 2021 portant création d'un Observatoire national de la santé, a pris effet au 1er septembre 2022.

La composition du Conseil des observateurs n'a pas été modifiée en 2024.

La figure 1.1 (p.11) illustre la répartition des membres effectifs et suppléants pour chaque domaine d'expertise prévu par la loi ainsi que la diversité des membres au sein du Conseil.

## Activités du Conseil en 2024

Le Conseil s'est réuni à quatre reprises en 2024. Le Conseil a eu l'opportunité d'échanger en mars avec la Ministre Martine Deprez sur les priorités du programme gouvernemental, en lien avec les travaux et les projets de l'ObSanté. A l'occasion du deuxième anniversaire de sa constitution, le Conseil a effectué une visite de travail à l'Université de Luxembourg, au cours de laquelle les programmes de formation des professions médicales et de santé lui ont été présentés.



Conseil des observateurs, réunion du 8 mars 2024, Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et les membres du Conseil.



Le Conseil a validé le rapport d'activité de l'ObSanté 2023 ainsi que les divers rapports publiés au cours de l'année (voir section Programme de travail), et le choix de la thématique et du périmètre du rapport à produire en 2025, qui sera consacré à la prévention en santé. Par ailleurs, et conformément à ses attributions légales, le Conseil a procédé à la révision du programme pluriannuel de travail de l'ObSanté, validé les propositions budgétaires pour les années 2025-2028 et les demandes en ressources humaines pour l'année 2025.

En dehors des séances du Conseil, les observateurs s'investissent tant par leur expertise que par leur expérience pour contribuer aux travaux de l'ObSanté. Les observateurs ont ainsi participé à une trentaine de réunions ou ateliers de travail, en présentiel, en ligne ou sous format hybride et ont alimenté les réflexions et les travaux de l'ObSanté tout au long de l'année.

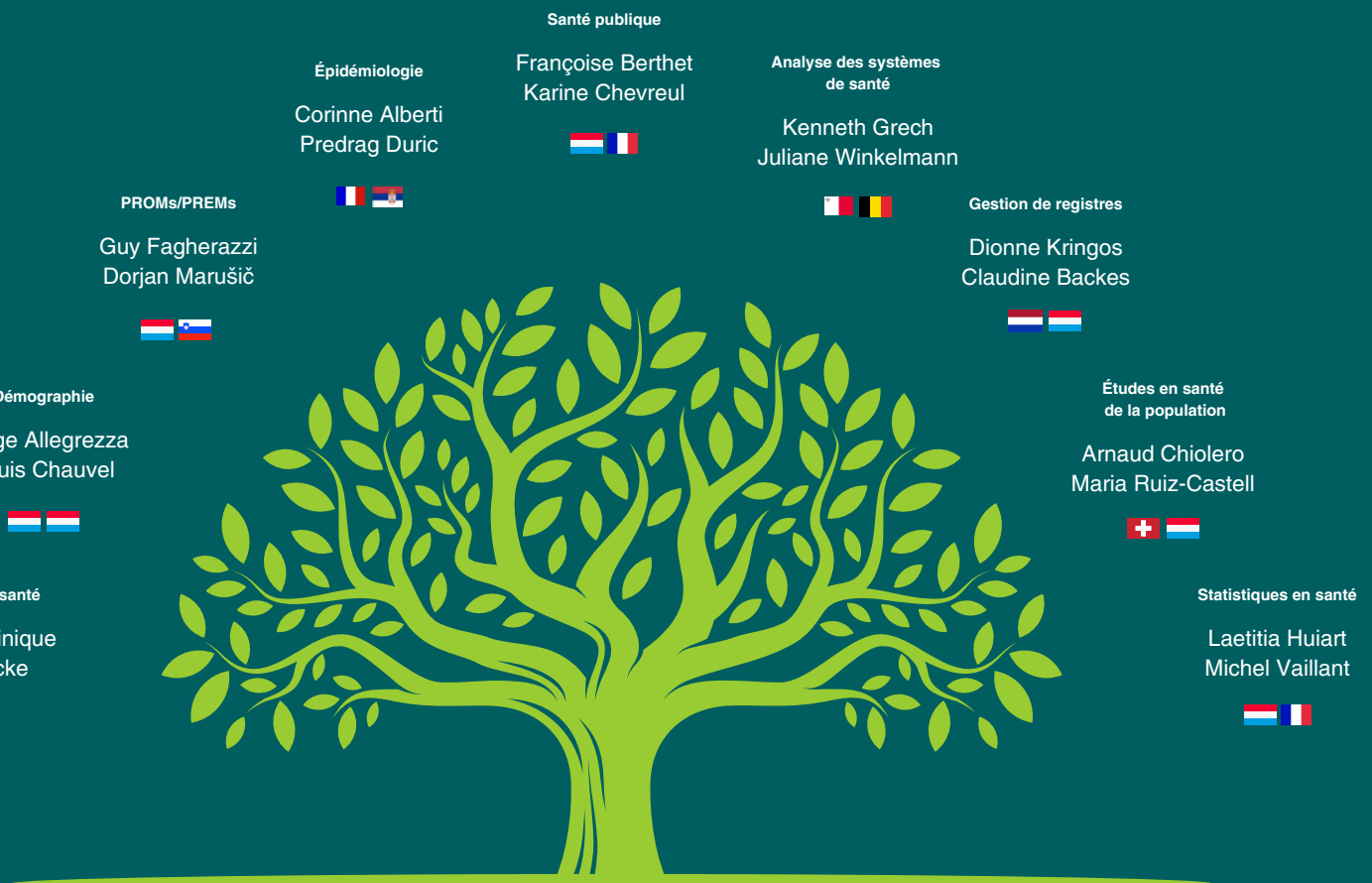


Visite de travail du Conseil des observateurs à l'Université du Luxembourg, le 27 septembre 2024.



Le conseil des observateurs comporte **8 femmes et 10 hommes**, issus de **8 pays européens** (Allemagne, France, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Slovénie, Serbie, Suisse).

**Figure 1.1**  
Diversité au sein du Conseil des observateurs



**OBSERVATOIRE**  
NATIONAL DE LA **SANTÉ**



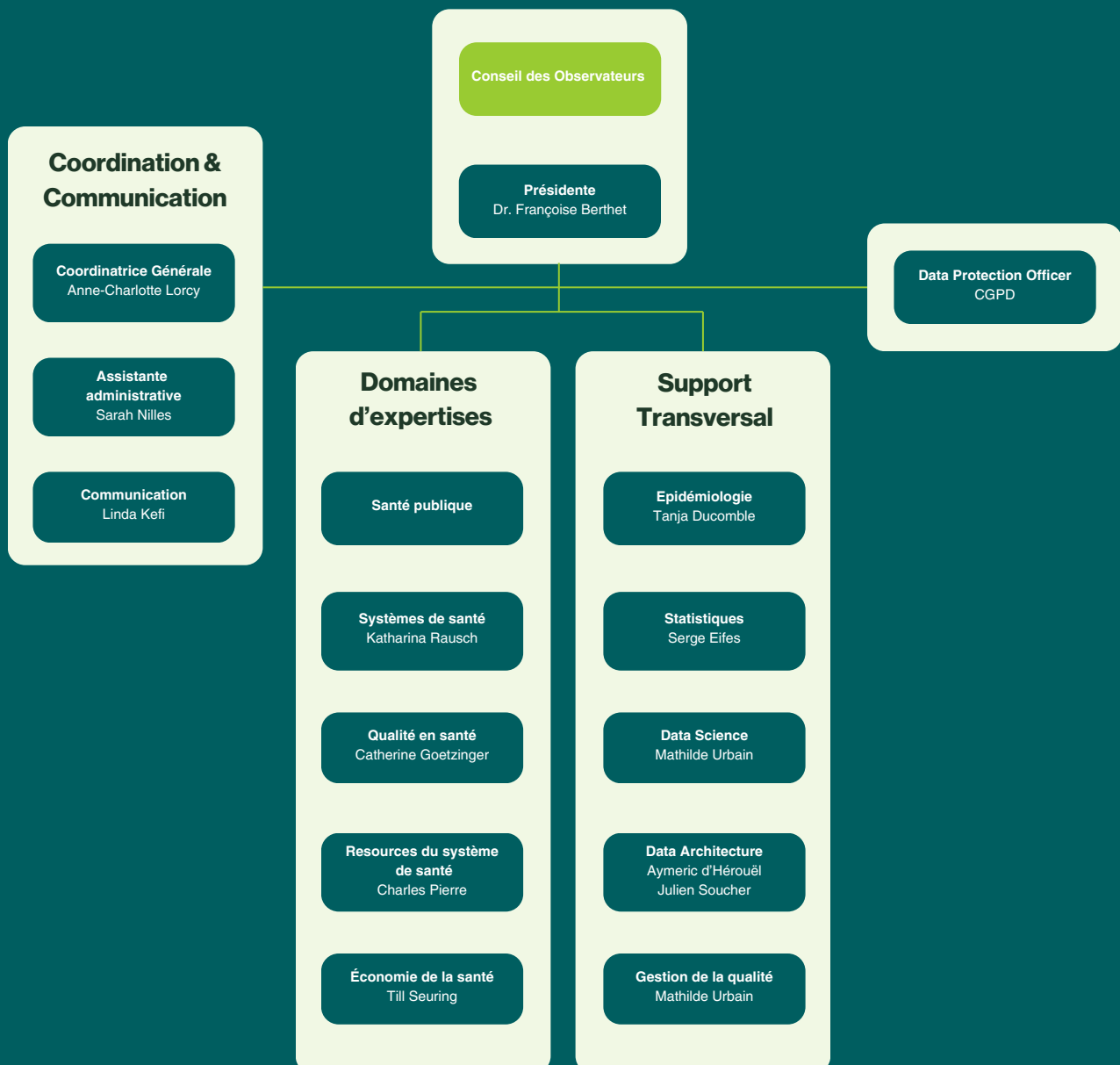


## Le staff de l'ObSanté

Au 31 décembre 2024, l'ObSanté compte 13 personnes en CDI, représentant 11,8 ETP.

L'ObSanté bénéficie également de l'expertise de data protection officer du Commissariat Général à la Protection des Données (CGPD).

**Figure 1.2**  
Organigramme de l'ObSanté au 31.12.2024





### Sa gestion administrative

L'ObSanté est une administration à part entière qui doit assurer l'ensemble des fonctions propres aux administrations de l'Etat. Dans une logique d'efficience dans l'utilisation des ressources, l'ObSanté a poursuivi en 2024 la mutualisation de certains services transversaux avec d'autres administrations entreprise dès sa création. Ainsi, la Direction de la santé assure certaines fonctions de support informatique, de logistique et de gestion des locaux pour l'ObSanté, et le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale procure une assistance ponctuelle pour certaines questions administratives.

### Ses finances

Le budget pluriannuel 2025-2028 est défini dans une section budgétaire du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale. Il a été préparé par l'ObSanté et présenté à l'Inspection Générale des Finances.

Le budget voté pour 2024 (hors frais de personnel) était de 553.360 € (-13,7% par rapport au budget 2023).

ObSanté (Frais de personnel non inclus)	Voté en 2024	Budget consommé
Dépenses Courantes (EUR)	EUR 514 860	38,5%
<i>dont frais d'experts</i>	EUR 185 000	35,4%
Dépenses en capital (EUR)	EUR 38 500	33,3%



“(…) l'Observatoire national de la santé a comme mission l'évaluation de toutes les données pertinentes à l'amélioration du fonctionnement du système de santé et de l'état de la santé de la population luxembourgeoise.”

Source : Martine Deprez à la réunion des ministres de la Santé de l'OCDE à Paris - Le gouvernement luxembourgeois, 23 janvier 2024



# Programme de travail

Le premier programme de travail de l'ObSanté a été arrêté par le Conseil des observateurs et approuvé par Paulette Lenert, ministre de la Santé, en 2023. Les objectifs stratégiques de ce programme de travail, qui couvre la période 2023-2025, visent, d'une part, à assurer les bases indispensables à la mise en œuvre de l'ObSanté et, d'autre part, à la bonne exécution des missions qui lui sont confiées.

En 2024, le Conseil a voté des amendements qui ont porté sur le développement du cadre d'évaluation de la performance du système de santé (cf Objectif 2), et fait l'objet d'une approbation par Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale le 29 septembre 2024.

Les travaux de fondation de l'ObSanté, l'élaboration d'un cadre d'analyse pour l'évaluation de la performance du système de santé, et l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication constituent les piliers sur lesquels l'ObSanté peut réaliser ses analyses et diffuser ses constats et ses propositions.

## Objectif 1 : Travaux de fondation

### Architecture IT

L'année 2024 a été marquée par le développement d'une partie de l'architecture IT de l'ObSanté. Dès le début de l'année, le système de catalogue de données, déployé fin 2023, a été pris en main, permettant d'explorer des solutions pour un environnement d'analyse intégré et sécurisé, dont la mise en œuvre est prévue pour 2025. Parallèlement, les travaux sur la gouvernance des données ont également progressé avec la formulation d'une stratégie de gestion impliquant des rôles métiers et techniques clairement définis pour accompagner les jeux de données tout au long de leur cycle de vie. A ce titre, le cycle de vie de données ObSanté, outil de gouvernance élaboré en 2023, a vu son application en 2024.



Les travaux sur l'architecture IT ont également porté sur la révision de certains aspects clés, tels que les couches d'intégration de données, le stockage, l'accessibilité, la gestion des accès, ainsi que les aspects de sécurité et de mitigation des risques. Ces travaux ont été menés en collaboration avec le CGPD, dans le cadre de ses responsabilités en tant que DPO. Le déploiement de ces éléments est prévu pour 2025 afin d'obtenir un environnement entièrement fonctionnel.

En collaboration avec le **Luxembourg National Data Service (LNDS)**, des travaux de fondation ont été réalisés pour améliorer les annotations de données publiées ainsi que l'échange de méthodes de validation et d'analyse de données. À cette fin, différents systèmes de nomenclature ouverte ont été étudiés comme alternatives (ou en supplément) à la publication de codes sources dans des langages propriétaires. Le projet SDMX, du nom de « Validation and Transformation Language » (VTL), a été retenu comme candidat potentiel. Cinq ateliers de travail ciblés ont été organisés au cours de l'année dans le cadre de ce projet, réunissant un groupe de travail dédié composé de deux agents de l'ObSanté ainsi que trois collaborateurs du LNDS.

Deux cas d'usage ont également été soumis en 2024 au LNDS afin d'exploiter la solution de pseudonymisation de données, développée conjointement avec le CTIE et l'INCERT dans le cadre de futurs projets pilote.

Cette collaboration fructueuse permet à l'ObSanté d'une part, de bénéficier de l'expertise du LNDS pour le développement de son architecture IT, tandis que le LNDS peut ajuster ses services en s'appuyant sur les besoins des utilisateurs.



## Objectif 2 : Cadre d'analyse pour l'évaluation de la performance du système de santé



### Health systems in Transition

L'ObSanté, en collaboration avec l'European Observatory on Health Systems and Policies, a publié la revue du système de santé luxembourgeois dans la série Health Systems in Transition (HiT).

Les profils des systèmes de santé en transition fournissent, pour chaque pays européen, une description détaillée du système de santé, couvrant son organisation, ses ressources, son financement, ses réformes et politiques en cours ou en développement, dans un format standardisé.

Le rapport HiT 2024 sur le Luxembourg présente une évaluation approfondie du système de santé luxembourgeois. Il constitue une ressource essentielle pour les décideurs, les chercheurs et les professionnels de santé souhaitant mieux comprendre les enjeux et les dynamiques qui façonnent le système de santé national.

Bien que la rédaction des chapitres de cette publication ait été principalement réalisée par l'équipe de l'ObSanté, ce travail repose largement sur une collecte d'informations et de nombreux échanges avec les experts de terrain concernés et les parties prenantes du système de santé.

Une version synthétique du rapport est également disponible, offrant un résumé clair et pertinent des principaux aspects du système de santé, à destination des décideurs et du grand public.





## Cadre de référence pour l'évaluation du système de santé

Le projet d'évaluation de la performance du système de santé, en anglais « Health System Performance Assessment » (HSPA) vise à développer un cadre de référence pour le Luxembourg incluant un ensemble de critères, d'indicateurs et de méthodes pour évaluer notre système de santé de manière systématique et objective. Avec ce cadre, le gouvernement, les administrations et les prestataires de soins de santé pourront planifier, suivre le fonctionnement et évaluer l'impact des réformes du système de santé sur bases factuelles et contextualisées au Luxembourg.

Le projet HSPA, conjoint avec la Slovaquie, bénéficie d'un financement européen par le Technical Support Instrument (TSI) de la DG Reform. L'OCDE a été sélectionnée pour fournir l'expertise technique nécessaire à l'élaboration de ce cadre national, spécifique au contexte et aux besoins de chaque pays.

Le projet repose sur un groupe de pilotage central, composé des équipes projet des deux pays, de l'OCDE et de la DG Reform. Ce groupe supervise l'avancement des activités, évalue la progression des résultats et oriente la mise en œuvre du projet.

Pour le Luxembourg, la gestion opérationnelle est assurée par un Project Management Team, composé de représentants de l'ObSanté, de la Direction de la santé et de l'Inspection générale de la sécurité sociale ainsi que de Kenneth Grech, expert en analyse des systèmes de santé. Cette équipe réalise les activités et produit les résultats du projet, assure la liaison et la coordination avec les parties prenantes et l'OCDE, et rend compte au « High Level Advisory Board » (HLAB).

Le développement du cadre HSPA est guidé par l'implication des acteurs locaux du système de santé, représentés au sein du Principal Working Group (PWG). Ce groupe participe à des ateliers pour concevoir le cadre HSPA adapté aux spécificités du Luxembourg, affiner ses éléments et sélectionner des indicateurs pertinents. Il est composé de représentants du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et du ministère de la Famille, des détenteurs de données, de la Caisse nationale de santé, d'associations professionnelles, de syndicats, d'organisations de soins de santé, de représentants des patients et d'associations sans but lucratif.

Enfin, le processus d'élaboration du cadre HSPA au Luxembourg est guidé par le HLAB, composé de représentants du ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, du ministère des Finances et du ministère de la Famille, ainsi que d'autres autorités clés du secteur de la santé, de la DG REFORM et de l'OCDE.



Trois ateliers ont été organisés avec le PWG en 2024, regroupant chaque fois une quarantaine de participants.

#### Ateliers

26.09.2024	#1	Objectif et champ d'application du cadre HSPA
07.11.2024	#2	HSPA dans d'autres pays
26.11.2024	#3	Infrastructure de données

Le HLAB s'est réuni une fois en 2024, le 26 septembre.



HLAB, réunion du 26 septembre 2024





PWG, atelier du 26 septembre 2024



Le Project Management Team avec Till Seuring, Vanessa di Bartolomeo, Lucie Bryndová, Katharina Rausch, Françoise Berthet, Guillaume Dedet, Kenneth Grech (de G à D)



## Objectif 3 : Rapports thématiques annuels

L'ObSanté élabore annuellement un rapport d'analyse thématique contenant ses constats et ses propositions sur un ou des domaines qui ont été déterminés comme prioritaires.

### 2024 : Les professionnels de la santé au Luxembourg – Un modèle d'évaluation quantitative

Conformément à la décision du Conseil des observateurs du 29 septembre 2023, le deuxième rapport thématique a été consacré aux professionnels de la santé. L'objectif principal était de relever les défis stratégiques liés à la quantification des professionnels de santé et à la mesure de leur taux d'activité. Ainsi, ce rapport fournit un support méthodologique à l'évaluation quantitative des ressources humaines en santé, par profession et spécialité.

#### Méthodologie adoptée :

Pour établir des méthodes reposant sur des données disponibles, une approche mixte a été utilisée :

- **Étape 1** : une méthode qualitative a permis de formuler des propositions lors de deux ateliers ciblés (28/02/2024 et 27/03/2024) réunissant des représentants du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, de la Direction de la santé, de la Caisse nationale de santé et de l'Inspection générale de la sécurité sociale, et d'élaborer, de manière préliminaire, des définitions et une méthode d'évaluation quantitative des professionnels de la santé.
- **Étape 2** : les définitions établies ont été soumises à l'appréciation d'un panel de 88 parties prenantes nationales en utilisant la méthodologie « Delphi » (du 1er juillet au 31 août 2024).
- Pour finaliser le consensus sur la pertinence, la clarté et l'adéquation des définitions et des méthodes d'évaluation des ressources humaines en santé actives au Luxembourg, une table ronde virtuelle s'est tenue le 20 novembre 2024, réunissant les mêmes parties prenantes que celles de l'étude Delphi.



## Points clés du rapport

- Structuration des catégories de professionnels de la santé

Le rapport met l'accent en premier lieu sur la formulation de définitions permettant de distinguer :

- les professionnels de la santé "autorisés à exercer",
- les "praticiens" qui prodiguent des soins aux patients,
- les professionnels qui sont "actifs", mais dont l'activité n'est pas directement liée à la prestation de soins de santé.

Cette structuration en trois catégories est à la base de toute évaluation des effectifs en santé et facilite également les comparaisons internationales. Ces catégories constituent un prérequis indispensable à la quantification des professionnels qui contribuent directement à la dispensation des soins et des professionnels dont l'activité, exercée dans un domaine administratif, de recherche, de santé publique ou d'éducation, contribue de manière indirecte au système de santé.

- Méthodologie pour les praticiens libéraux

Alors qu'un indicateur standardisé existe pour le temps de travail des professionnels salariés (en équivalent temps plein), aucune méthode n'était à ce jour établie pour les praticiens exerçant leur profession de manière indépendante. L'ObSanté a adapté une méthodologie développée par l'Institut national d'assurance maladie-invalidité en Belgique (INAMI) au contexte national, reposant sur l'analyse des données de montants facturés des prestations et émis à la Caisse nationale de santé (CNS), pour estimer l'activité des praticiens libéraux. Cette méthode offre pour la première fois la possibilité de quantifier la contribution effective des praticiens libéraux aux soins de santé des assurés.

- Harmonisation avec les standards internationaux

Le rapport introduit également une table de correspondance alignant les titres professionnels utilisés au Luxembourg avec les dénominations de l'Organisation mondiale de la santé. Un tel cadre de référence permet une classification systématique des professions de la santé tout en facilitant les comparaisons internationales.

## Impact et perspectives

Ce rapport constitue un outil pour l'évaluation et la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé. Il introduit un cadre méthodologique précis permettant de classer et de documenter, de manière exhaustive et transparente, la contribution effective des professionnels de la santé. Ces informations serviront de base solide pour soutenir les politiques publiques. À terme, ce modèle vise également à aligner les données luxembourgeoises sur les standards internationaux, afin d'améliorer leur comparabilité.





Le rapport sera suivi, en 2025, de la publication d'une série de fiches techniques pour chaque profession de la santé ou spécialité, reprenant les informations clés propres à ces professions.





## **Choix de la thématique du rapport 2025 – Promotion de la santé et prévention**

Lors de sa séance du 8 mars 2024, le Conseil des observateurs a voté à l'unanimité le choix de la thématique de la promotion et prévention de la santé pour son rapport annuel 2025. Ce choix résonne par ailleurs avec la volonté gouvernementale d'élever la prévention au même niveau que les soins curatifs et d'élaborer une stratégie nationale de prévention.

La prévention étant une thématique très vaste, le périmètre et le cadre de ce rapport ont fait l'objet d'une réflexion préliminaire et de plusieurs sessions de travail, à l'issue desquelles il a été conclu que l'analyse se concentrerait sur la prévention primordiale et primaire des maladies chroniques et aux quatre déterminants de santé suivants : la consommation de tabac, la consommation d'alcool, la nutrition et l'activité physique.

La publication de ce rapport, ainsi que des résultats de la modélisation, est prévue courant 2025.

## **Objectif 4 : Carte sanitaire**

La Carte sanitaire est un rapport qui dresse un état des lieux détaillé du secteur hospitalier tant d'un point de vue structurel (inventaire des ressources structurelles et humaines du secteur hospitalier et leur organisation) que d'un point de vue fonctionnel (relevé des activités, taux d'utilisation).

Conformément à la loi du 2 mars 2021 portant création d'un Observatoire national de la santé et modifiant la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière (art. 3, paragraphe 2), la carte sanitaire est établie et mise à jour tous les deux ans par l'Observatoire national de la santé.

La Carte sanitaire sert de fondement à l'estimation des besoins sanitaires nationaux, aussi bien en nombre d'établissements hospitaliers qu'en lits et services hospitaliers.

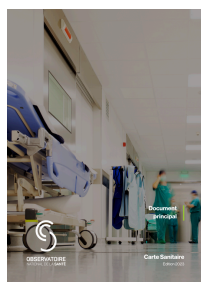






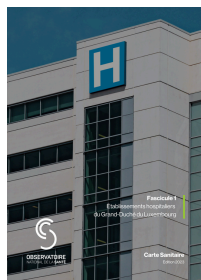
## Édition 2023 de la Carte sanitaire

L'édition 2023 de la Carte sanitaire a été publiée en juin 2024. Cette édition présente l'inventaire hospitalier structurel en 2023 ainsi que l'évolution, de 2012 à 2021, de divers indicateurs liés aux hospitalisations et activités médico-techniques hospitalières. Quatre documents ont été publiés :



### Document principal :

contexte, cartographie et activités du secteur hospitalier



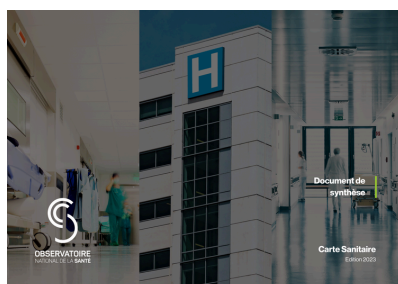
### Fascicule 1 :

Etablissement hospitalier du Grand-duché  
(fiches descriptives par établissement hospitalier)



### Fascicule 2 :

Etat des lieux des services hospitaliers du Grand-duché  
(fiches descriptives par service hospitalier)



### Document de synthèse

Dans un souci de transparence et pour faciliter la mise à disposition des données, l'édition 2023 de la Carte sanitaire est publiée en ligne sur le [site internet de l'ObSanté](#) et sur [Open data](#), offrant un accès direct aux données présentées sous forme de tableaux et de graphiques téléchargeables, accompagnés de leurs métadonnées, facilitant ainsi l'exploitation et la réutilisation des données.



## Compléments à l'édition 2023

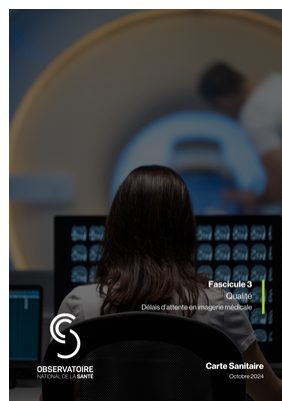
L'édition 2023 de la Carte sanitaire a été enrichie en décembre 2024 par :

- Un **fascicule 3 consacré aux délais d'attente pour les examens d'imagerie médicale** au Luxembourg. Ce fascicule analyse les délais d'attente pour les mammographies, IRM et CT de 2022 à 2024. Les résultats qui y sont présentés reposent sur une méthodologie élaborée conjointement avec le Luxembourg Institute of Health (LIH) et une collecte de données organisée et réalisée par la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL).
- Une **première série d'indicateurs relatifs à la performance du système de santé et à la qualité des soins**, qui sont désormais accessibles en ligne sur le tableau de bord des indicateurs de l'ObSanté. Ces indicateurs, directement alignés avec les objectifs de la Carte sanitaire, visent à renseigner l'utilisation des soins hospitaliers par la population et à refléter la pression exercée sur les soins hospitaliers au Luxembourg pour des diagnostics et des procédures médicales définis. En outre, ils permettent d'évaluer la performance et la qualité des soins primaires et d'en refléter les points à améliorer ; certaines hospitalisations sont utilisées comme marqueurs de la qualité et de l'accès aux soins primaires.

Les indicateurs sont regroupés en deux catégories :

- o Les hospitalisations potentiellement évitables
- o Les hospitalisations liées aux problèmes cardiovasculaires

Ces indicateurs sont le fruit d'une collaboration avec la Direction de la Santé.





## Objectif 5 : Suivi de l'état de santé et du système de santé

### Tableau de bord des indicateurs

Cet [outil mis en ligne](#) le 16.12.2024 répond à l'une des missions de l'ObSanté, la publication et la diffusion d'informations sur :

- L'état de santé de la population
- Les comportements et déterminants de santé
- La performance du système de santé.

The screenshot shows the 'Observatoire national de la santé' website. The header includes the logo of the Luxembourg government and navigation menus for 'L'ObSanté', 'Actualités', 'Rapports', and 'Indicateurs'. The main content area is titled 'Indicateurs' and features a list of filterable categories: 'Déterminants de la santé', 'État de santé', 'Performance du système de santé', and 'Tous les indicateurs'. A note indicates that the list of indicators is updated based on the work of the national health observatory.

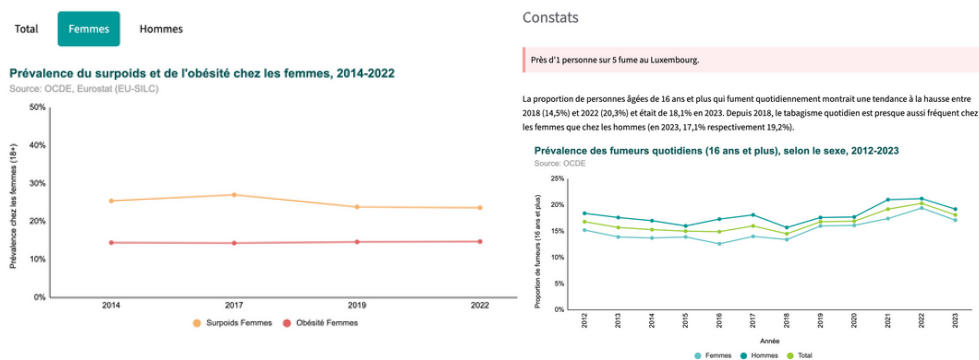
Celui-ci s'adresse aux professionnels de la santé, décideurs politiques, chercheurs et citoyens intéressés par le sujet.

En 2024, l'équipe de l'ObSanté a sélectionné, préparé et publié une première série de 26 indicateurs, sur base des indicateurs clés 2023 de l'OCDE, auxquels ont été ajoutés des indicateurs de la Carte sanitaire relatifs aux hospitalisations potentiellement évitables ainsi qu'aux hospitalisations pour des problèmes cardiovasculaires.





Chaque indicateur est présenté sur une page internet propre qui en précise la raison d'être et offre une visualisation des données claire et stratifiée (par âge, sexe, etc.) avec leur interprétation, des séries temporelles et des comparaisons avec d'autres pays européens. Sur chaque page, la fiche technique de l'indicateur et les données brutes correspondantes sont téléchargeables pour les utilisateurs qui souhaitent en savoir plus.



Progressivement, ce tableau de bord sera enrichi par la publication d'indicateurs supplémentaires ; la mise à jour des indicateurs déjà publiés sera fonction de la disponibilité de nouvelles données.



## Objectif 6 : Évaluation triennale de l'état de santé, des déterminants de santé et du système de santé

La revue du système de santé luxembourgeois publiée dans la série Health Systems in Transition (cf. Objectif 2) et le tableau de bord des indicateurs (cf. Objectif 5) constituent la première évaluation triennale de l'état de santé, des déterminants de santé et du système de santé, due en 2025.

## Objectif 7 : Stratégie et actions de communication

L'ObSanté a poursuivi en 2024 ses actions visant à informer et à consulter les parties prenantes du système de santé, via des réunions d'information ou des ateliers participatifs.

Les contenus du site internet de l'ObSanté, initialement hébergés sur le Portail santé commun au ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et à la Direction de la santé, ont été migrés vers le site internet ([www.obsante.lu](http://www.obsante.lu)) du Gouvernement ([gouvernement.lu](http://gouvernement.lu)), conformément à la stratégie gouvernementale de centralisation des sites internet des administrations.

L'ObSanté est également présent sur les réseaux sociaux, en particulier LinkedIn, qui a atteint 1418 abonnés fin 2024.

La compétence de communication, auparavant externalisée, a été internalisée grâce au recrutement d'un chargé communication à mi-temps.

- **Conférence de présentation du rapport thématique « Eng gesond Zukunft », 31 janvier 2024**

Le 31 janvier 2024, l'ObSanté a présenté « [Eng gesond Zukunft](#) », son rapport thématique consacré à la santé des enfants au Luxembourg, en présence de Madame Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Ce rapport, basé sur une analyse approfondie des données disponibles, vise à décrire la santé des enfants au Luxembourg, leurs comportements de santé, et les spécificités du système de santé pour les enfants. Il inclut 89 indicateurs relatifs à la santé et aux comportements de santé chez les enfants de 0-12 ans, et au système de santé pour les enfants. Le rapport identifie en outre certaines disparités existantes au Luxembourg.

Le Professeur Laetitia Huiart a rehaussé cette conférence d'un exposé sur l'importance de la surveillance de l'état de santé des enfants pour atteindre une meilleure santé collective.



Laetitia Huiart (Santé Publique France), Françoise Berthet, Tanja Ducombe et Till Seuring (ObSanté) (de G à D). Conférence de présentation du rapport thématique « Eng gesond Zukunft », 31 janvier 2024



Laetitia Huiart (Santé Publique France), Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale (de G à D). Conférence de présentation du rapport thématique « Eng gesond Zukunft », 31 janvier 2024.



- **Contribution au Workshop on “Assessing health system performance on access, efficiency, and quality: a focus on primary care in Luxembourg and other European countries, organisé par le LISER, 7 mars 2024**

Ce workshop, organisé par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) sur le thème « Assessing health system performance in access, efficiency, and quality: a focus on Primary Care in Luxembourg and other European countries » a été ouvert par Valérie Moran et Patrick Thill, qui ont présenté les principaux résultats du projet APPEAL soutenu par le Fonds national de la recherche (FNR). Dionne Sofia Kringos - Pereira Martins a ensuite partagé ses réflexions inspirantes sur la mesure et la gestion des performances des soins de santé primaires, tandis que le professeur Ellen Nolte s'est penchée sur les tendances et les défis liés au renforcement des soins primaires. Le workshop s'est conclu par une table ronde à laquelle l'ObSanté a participé.



Françoise Berthet (ObSanté), Dionne Kringos (Amsterdam UMC), Engy Ali (Direction de la santé) (de G à D)  
Workshop on “Assessing health system performance on access, efficiency, and quality: a focus on primary care in Luxembourg and other European countries, Liser, 7 mars 2024

- **Contribution au Forum Caritas « Kannaarmut (k)een Thema? », 22-23 mai 2024**

L'ObSanté a participé au Forum annuel organisé par CARITAS, intitulé "Kannaarmut (k)een Thema?". Les résultats du rapport « Eng gesond Zukunft : La santé des enfants au Luxembourg » ont été présentés en mettant en lumière les inégalités existantes.





- **Contribution à la conférence « Enquêtes de santé en population générale au Luxembourg », organisée par la Direction de la santé et le LIH, 20 septembre 2024**

L'ObSanté a abordé l'utilisation secondaire des données d'enquêtes en population comme un élément essentiel de l'évaluation de la santé et du système de santé au Luxembourg. L'ObSanté, en tant qu'utilisateur secondaire de ces données, souligne l'importance de ces sources, qui permettent notamment de réaliser des analyses sur l'équité, grâce à des données détaillées de stratification socio-économique.



Sonia Leite, Katharina Rausch, Jean-Claude Schmit, Maria Ruiz, Martine Deprez, Audrey Boussein, Silvana Masi, Gwenaëlle Le Coroller, Mickaël Tomé, (de G à D)  
Conférence "Enquêtes de santé en population générale au Luxembourg", 20 septembre 2024

- **Participation à la Healthcare Week Luxembourg, 1er octobre 2024**

A l'occasion de la Healthcare Week Luxembourg organisée par la FHL, l'ObSanté a présenté les résultats préliminaires du modèle d'évaluation quantitative des professionnels de la santé basé sur des données de remboursement au Luxembourg. Ce modèle est décrit dans le rapport thématique 2024 (cf Objectif 3).



Sonia Leite et Catherine Goetzinger, Healthcare week Luxembourg, 1er octobre 2024

• **Contribution à la 12ème Open House du « European Healthcare Fraud and Corruption Network » (EHFCN), 17 octobre 2024**

Cette conférence, organisée par la Caisse nationale de santé (CNS) et l'Association luxembourgeoise des institutions de sécurité sociale (ALOSS), a abordé les aspects liés aux soins de santé et à la sécurité sociale au Luxembourg. Elle a également permis de partager des connaissances, des idées et des bonnes pratiques. L'ObSanté a été invité à ouvrir la conférence par un bref aperçu du système de santé luxembourgeois.



12th European Healthcare Fraud and Corruption Network Open House, 17 et 18 octobre 2024



- Contribution à la 17ème "European public Health conference : Sailing the waves of European public health: exploring a sea of innovation", 13-15 novembre 2024



Plusieurs membres du staff de l'ObSanté ont participé à cette conférence européenne, apportant des perspectives précieuses sur l'avenir de la santé publique. Ils ont présenté leurs travaux à travers :

- Deux posters : « The WHO health system performance assessment applied to child healthcare in Luxembourg, 2011-2022 » et « A healthcare workforce assessment model using reimbursement data in Luxembourg »
- Une présentation : « Inequities in child health in Luxembourg »

Les abstracts de cette conférence sont publiés dans le European Journal of Public Health, Vol 34 suppl. 3. November 2024.



# Collaborations internationales

L'ObSanté représente le Luxembourg auprès de groupes experts dédiés à l'évaluation des systèmes de santé : le Health Committee de l'OCDE ainsi que le EU Expert Group for Health Systems Performance Assessment. Au cours de l'année 2024, l'ObSanté a renforcé ses liens avec l'Observatoire européen des systèmes et politique de santé et a intégré le Health System Policy Monitor Network.

## HealthIntelAct

L'ObSanté, sous l'autorité administrative du M3S, est bénéficiaire du programme de recherche et d'innovation Horizon 2023 de l'Union Européenne (programme Horizon



Europe), grant Nr. 101168576 dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie - Réseaux doctoraux. Selon ce projet, intitulé Actionable Performance Intelligence towards Health and Care Systems for People, Planet, and Prosperity ([HealthIntelAct](#)), deux doctorants consacreront leurs travaux, à partir de 2025 et pour une durée de 36 mois, à l'évaluation de notre système de santé dans sa dimension centrée sur le patient et dans sa dimension environnementale.

## Health Systems and Policy Monitor

À la suite de la publication "Health system review", l'ObSanté a rejoint le réseau d'experts [Health Systems and Policy Monitor Network \(HSPM\)](#). Ce réseau international regroupe des experts issus d'institutions nationales clés et il est coordonné par l'European Observatory on Health Systems and Policies.



Le réseau vise à soutenir les décideurs politiques et les professionnels de la santé en promouvant des politiques fondées sur des données probantes. Il analyse les systèmes de santé et les politiques nationales à l'aide d'outils variés, utilise un modèle commun et une terminologie standardisée pour décrire les systèmes de santé. En outre, il rend compte des réformes et des développements politiques via une plateforme web, offrant ainsi des informations actualisées pour suivre et comparer les évolutions des systèmes de santé et des politiques en Europe.

Les principales contributions de l'ObSanté incluent la mise à jour régulière de la page dédiée au Luxembourg sur la plateforme HSPM, à travers la production d'informations actualisées sur les réformes et les évolutions particulièrement importantes pour les politiques publiques.



# OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SANTÉ

## Impressum

**Responsable de la publication**  
Observatoire national de la santé

**Rédaction**  
Observatoire national de la santé

**Design**  
Graffiti Creative Studio

Mars 2025  
**ISBN:** 978-99987-735-9-2

Observatoire national de la santé

2, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen  
Luxembourg

info@obs.etat.lu  
[www.obsante.lu](http://www.obsante.lu)



# OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SANTÉ

ISBN 978-99987-735-9-2



Mars 2025

ISBN: 978-99987-735-9-2

Observatoire national de la santé

2, rue Thomas Edison  
L-1445 Strassen  
Luxembourg

info@obs.etat.lu  
www.obsante.lu

Envie de nous suivre ▶   